Agression puis condamnation à 6 mois pour s'être défendu, Philippe Vardon s'explique (Màj)

05/10/2016 à 10h09

5 octobre 2016

Entretien avec Charlotte d'Ornellas :

4 octobre 2016

Communiqué de Philippe Vardon :

Agressé en mars 2014 devant ma femme et mes fils – 7 mois et 3 ans à l'époque – par trois multirécidivistes armés (manivelle, démonte-pneu) me reprochant mon engagement politique, j'ai été condamné aujourd'hui au même titre qu'eux pour m'être défendu.

On me reproche d'avoir utilisé la bombe lacrymogène de ma femme pour tenir les agresseurs à distance alors que les policiers eux-mêmes ont été contraints de faire usage des leurs pour me protéger ensuite. Pouvais-je faire autrement ? Me laisser lyncher sous les yeux de ma famille ? Dans cette affaire je suis le seul blessé (blessure à la main par un outil tranchant) à afficher un ITT constaté par un médecin légiste.

Aujourd'hui, un seul de mes agresseurs était présent au tribunal. Il n'avait pas le choix puisqu'il est déjà emprisonné pour une autre affaire ! Son casier affiche 12 condamnations (vols, violences). Les deux autres, multirécidivistes aussi, ne se sont pas présentés. L'un d'eux est sous bracelet électronique et vient de sortir de prison.

J’avoue être sonné par ce jugement aberrant qui fait écho à l’injustice vécue par tant de victimes. Je fais bien entendu appel de cette décision !

Source : Page Facebook de Philippe Vardon

> *Agressé en 2014 devt ma femme et mes fils par 3 multirécidivistes armés, condamné aujdhui au même titre qu’eux pr m’être défendu. Justice ?*
>
> *— Philippe Vardon (@P_Vardon) 3 octobre 2016*

> *Agressé par des multirécidivistes devant sa femme et ses enfants, @P_Vardon condamné à 6 mois de prison pour s’être défendu. Total soutien. — Marion Le Pen (@Marion_M_Le_Pen) 4 octobre 2016*

> *Protéger sa famille agressée par la racaille multirécidiviste est donc passible de 6 mois de prison. On marche sur la tête. pic.twitter.com/QwRJmwHl8y*
>
> *— Nicolas Bay (@nicolasbayfn) 4 octobre 2016*

> *Agressé par des délinquants multirécidivistes devant sa famille, la justice politique le condamne pour s’être défendu! Soutien à @P_Vardon ! — Jordan Bardella (@J_Bardella) 4 octobre 2016*

“Le tribunal correctionnel de Draguignan a condamné lundi à six mois de prison ferme Philippe Vardon et les trois autres protagonistes de violences, qui avaient émaillé la soirée du 30 mars 2014 à Fréjus, au deuxième tour de l’élection de David

Rachline.” (…)

Nice Matin